



**Rapport financier semestriel
au 30 juin 2015**

Rapport financier semestriel au 30 juin 2015

Sommaire

Rapport semestriel d'activité	2
Sommaire des comptes consolidés semestriels résumés	6
Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015	7
Annexe aux comptes consolidés semestriels résumés	13
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2015	30
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	31

Rapport semestriel d'activité

1. Situation de la société et activité au cours du 1^{er} semestre 2015

Le trafic VL du réseau interurbain confirme les signes d'amélioration des derniers mois de 2014 et progresse de 2,3 %, tandis que le trafic PL amorce une reprise avec une croissance de 1,7 %. La montée en charge régulière du trafic sur le Duplex A86 apporte une croissance additionnelle de 0,6 %.

Les investissements augmentent légèrement, à 45 millions d'euros, et correspondent, pour l'essentiel, au 3^e contrat de plan.

L'endettement net est en baisse à 2 129,0 millions d'euros.

2. Trafic

Le trafic bénéficie de la bonne conjonction de plusieurs facteurs : la bonne résistance des inducteurs économiques, des conditions hivernales favorables au 1^{er} trimestre, et des effets calendaires positifs au second trimestre.

Le trafic VL progresse de 2,3 % sur l'ensemble du semestre. Le trafic PL, malgré un nombre de jours fériés en augmentation, progresse de 1,7 % comparativement au 1^{er} semestre 2014.

La fréquentation du Duplex A86 progresse de 11 %. Le pic de trafic journalier a été battu à plusieurs reprises pour s'établir à 40 573 véhicules le 5 juin. La montée en charge du trafic concerne à la fois les jours ouvrés et les week-ends.

3. Chiffre d'affaires d'exploitation

Le chiffre d'affaires péage progresse de 3,5 % à 601,2 millions d'euros. Les revenus des activités annexes s'établissent à 6,4 millions d'euros en baisse de 5,9 millions d'euros compte tenu de la cession des filiales au 1^{er} janvier 2015. Le chiffre d'affaires d'exploitation atteint 607,6 millions d'euros, soit une progression de + 2,4 % sur le semestre.

Les tarifs du Duplex A86 ont été augmentés au 1^{er} février 2015.

4. Travaux et amélioration du réseau en service

4.1. Duplex A86 (0,6 million d'euros)

Les investissements du semestre concernent les derniers travaux de parachèvement.

4.2. Travaux d'amélioration du réseau interurbain (44,4 millions d'euros)

Les travaux du 3^e contrat de plan se poursuivent en 2015, avec notamment les travaux de création d'une troisième voie sur l'A10 entre Chambray et Veigné. Une 3^e voie est construite dans chaque sens de circulation sur 6 km. Les travaux d'extension de parkings poids lourds sur les aires de services se poursuivent également : 320 nouvelles places seront mises en service d'ici fin 2016.

Les voies de télépéage sans arrêt continuent à se déployer. On dénombre 23 voies dont les travaux sont terminés. D'autres sont encore en cours sur la barrière de La Gravelle.

Les travaux de construction d'un nouvel échangeur à Illiers-Combray sur l'A11 se sont terminés en juillet 2015, ainsi que les travaux d'élargissement de l'A71 entre Theillay et Vierzon. L'enquête publique pour l'échangeur de Connerré s'est terminée le 20 juin 2015 et des études d'aménagement de la Porte de Gesvres, située sur l'A11 au raccordement avec le périphérique de Nantes, sont en cours.

Par ailleurs, les travaux d'interface liés à la construction des nouvelles lignes ferroviaires à grande vitesse Tours – Bordeaux et Le Mans – Rennes, dont le tracé longe d'une part l'A10 entre Tours et Poitiers, et d'autre part l'A11 et l'A81 entre Le Mans et Laval, se sont poursuivis.

5. Exploitation du réseau

Le début d'année a été marqué par un hiver clément, avec toutefois quelques épisodes localisés de pluies verglaçantes et de chutes de grêle ainsi que des passages neigeux en plaine.

La politique d'optimisation de nos coûts d'exploitation se poursuit, ainsi que la démarche d'internalisation progressive des travaux d'entretien courant (fauchage linéaire, nettoyage des voies de péage, ...). Les centres de télé-opération continuent leur montée en puissance qui devrait être totalement effective à la fin de l'année.

Le contrat de service VINCI Autoroutes est entré en vigueur début 2014 ; structuré autour de 7 thèmes (information, assistance, conditions de circulation, environnement, aires, écoute et accompagnement, ainsi que télépéage), il se décline en 32 engagements précis, fondés sur les attentes des clients.

Depuis fin mars 2015, les abonnements Cofiroute sont intégrés dans le CRM (Customer Relationship Management) de VINCI Autoroutes, offrant ainsi un service clients homogène en tout point du réseau VINCI Autoroutes et un accès vers un espace abonnés unique. Deux nouveaux abonnements dédiés au Duplex A86 : Activi-t et Duo sont commercialisés depuis mars 2015.

Les Étapes estivales, moments privilégiés d'échanges et de partage avec nos clients, sont à nouveau déployées sur le réseau durant les grandes migrations estivales. Au total 380 salariés Cofiroute accueilleront les vacanciers sur 5 aires du réseau, tous les vendredis et samedis, du 3 juillet au 22 août 2015. Cette année, des animations culturelles et sportives renforceront le dispositif existant.

La sécurité des salariés ainsi que des clients de l'autoroute est au centre des actions quotidiennes de Cofiroute. Conduit par un « fil rouge », les actions de sensibilisations (1/4 h sécurité, analyse des accidents et presque accidents, outils pédagogiques) sont menées tout au long de l'année. Une démarche d'inspection sécurité des chantiers se déroulant sur notre réseau a également été engagée en 2015 en attachant une attention particulière aux petits chantiers. Des actions de sensibilisation sont également entreprises auprès de nos clients, pour mettre en particulier en lumière les risques de somnolence et d'hypovigilance au volant, premier facteur d'accident sur autoroute.

6. Relation avec l'Etat concédant

Le début du 1^{er} semestre 2015 a été marqué par la décision du gouvernement français de geler l'application de la hausse des péages prévue contractuellement le 1er février 2015.

Les sociétés concessionnaires se sont ainsi trouvées dans l'obligation d'engager des procédures contentieuses visant à contester la légalité de cette mesure et à demander la réparation du préjudice subi.

Les discussions engagées en 2012, relatives au Plan de relance autoroutier par les sociétés concessionnaires, avec l'Etat concédant se sont toutefois poursuivies en parallèle. Elles ont abouti à la signature d'un protocole le 9 avril 2015 avec la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Outre la mise en œuvre du Plan de relance autoroutier, qui avait obtenu un avis positif de la Commission Européenne le 28 octobre 2014 suite à sa notification en mai 2014, ce protocole intègre des mesures en faveur d'une meilleure transparence dont la traduction sera effective après l'adoption de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi « Macron ».

Le protocole détaille par ailleurs les modalités de compensation du « gel » des tarifs de 2015 et de la hausse de la redevance domaniale intervenue en 2013.

Il stipule enfin la mise en place de dispositions visant à encadrer la rentabilité des sociétés concessionnaires, notamment au travers de mesures en faveur du financement d'investissements sur le territoire français.

Cet accord a été traduit dans des avenants aux contrats de concession des différentes sociétés concernées qui seront publiés au Journal Officiel après avis du Conseil d'État.

Cet accord n'a aucune incidence sur les comptes consolidés au 30 juin.

7. Comptes semestriels consolidés (*)

7.1. Chiffre d'affaires

En application de la norme IFRIC 12 concernant les contrats de concession de service public, le chiffre d'affaires consolidé est constitué par un chiffre d'affaires d'exploitation, fruit de la perception du péage sur le réseau et des activités annexes réalisées par Cofiroute et ses filiales, et par un chiffre d'affaires construction correspondant aux investissements sur les infrastructures réalisées pour le compte de l'Etat.

Le chiffre d'affaires d'exploitation consolidé s'établit, au 30 juin 2015, à 607,6 millions d'euros, contre 593,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, soit une progression de 2,4 %.

Le chiffre d'affaires construction s'élève à 34,1 millions d'euros contre 43,8 millions d'euros au 30 juin 2014 (- 22,1 %). Il convient de rappeler que Cofiroute n'affecte pas de marge à cette activité qui donne lieu à l'inscription au compte de résultat d'une charge de construction d'égal montant.

En cumul, le chiffre d'affaires atteint 641,8 millions d'euros, à comparer à 637,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

7.2. EBITDA

La gestion rigoureuse des ressources et des coûts permet d'afficher une croissance de cet indicateur supérieure à celle du chiffre d'affaires. L'EBITDA s'établit à 464,7 millions d'euros contre 442,0 millions d'euros l'année précédente, soit une progression de 22,7 millions d'euros (+ 5,1 %) par rapport à 2014. Le Duplex A86, dont le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 27,2 millions d'euros, contribue à cette croissance à hauteur de 3,5 millions d'euros.

7.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel progresse parallèlement à l'EBITDA, de 9,5 % à 339,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, contre 309,6 millions d'euros en 2014, compte tenu de l'impact de 7,0 millions d'euros de la cession de Cofiroute Participations à VINCI Highways.

7.4. Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net s'inscrit en baisse de 1,2 millions d'euros, du fait des remboursements de dettes dans un contexte de taux bas, pour s'établir à - 54,1 millions d'euros. L'actualisation de la provision pour maintien en l'état de l'infrastructure, appliquée conformément aux normes IFRS, a un impact positif de 0,2 million d'euros. En conséquence, le résultat financier s'améliore de 1,4 million d'euros à - 57,3 millions d'euros, contre - 58,6 millions d'euros au 30 juin 2014.

7.5. Résultat net

Avec une charge d'impôts de 105,8 millions d'euros, incluant la majoration de la contribution exceptionnelle, le résultat net s'établit à 176,0 millions d'euros, contre 157,6 millions d'euros l'année précédente.

7.6. Endettement financier net

L'endettement financier net fin juin 2015 s'élève à 2 129,0 millions d'euros, à comparer à 2 641,9 millions d'euros au 30 juin 2014. Aucun dividende n'a été distribué au cours du 1^{er} semestre 2015.

(*) Les montants du 1^{er} semestre 2014 ont été retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 « Droits ou taxes » et décrit en note B.4 des annexes aux comptes consolidés.

8. Comptes sociaux

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires semestriel progresse de 20,0 millions d'euros et s'établit à 607,6 millions d'euros, avec une recette de péage de 601,2 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation progresse de 24,3 millions d'euros à 308,3 millions d'euros. Le résultat financier s'améliore de 1,6 million d'euros à - 51,9 millions d'euros.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif de 12,9 millions d'euros et d'une charge d'impôts de 100,6 millions incluant la majoration de la contribution exceptionnelle, le résultat net de la période s'élève à 168,6 millions d'euros. Il progresse de 20,2 millions d'euros par rapport à celui du 1^{er} semestre 2014.

9. Événements importants survenus depuis le 30 juin 2015

Depuis la clôture des comptes au 30 juin 2015, il n'est pas survenu d'événements significatifs.

10. Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2015

L'évolution du trafic est impactée par le contexte économique et social. Le trafic des véhicules légers est exposé à l'évolution du carburant à la pompe et à la consommation des ménages, tandis que le redressement du trafic des poids lourds reste conditionné par la croissance économique du second semestre en France, et dans une moindre mesure, sur la péninsule ibérique.

11. Composition du Conseil d'administration

Au 30 juin 2015, le Conseil d'administration est composé de :

- Pierre Coppey, Président
- Patrick Faure
- Henri Stouff
- VINCI Autoroutes, représentée par Xavier Huillard
- VINCI Concessions, représentée par Patrick Priam
- Cofiroute Holding, représentée par Bernard Huvelin
- VINCI Autoroutes Services, représentée par Sébastien Morant
- Philippe Chatelain, représentant des salariés

12. Répartition du capital social

Le capital social de Cofiroute est réparti ainsi au 30 juin 2015 :

VINCI Autoroutes	65,33 %
Cofiroute Holding	34,65 %
Autres	0,00015 %

Aucune portion du capital de la société n'est détenue par les salariés.

Sommaire

des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015

Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015	7
Compte de résultat consolidé de la période	7
État du résultat global consolidé de la période	8
Bilan consolidé actif	9
Bilan consolidé passif	10
Tableau des flux de trésorerie consolidés	11
Variation des capitaux propres consolidés	12
Annexe aux comptes consolidés semestriels résumés	13
A. Saisonnalité de l'activité	13
B. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthode	13
1. Principes généraux	13
2. Méthodes de consolidation	14
3. Règles et méthodes d'évaluation	15
4. Changement de méthode comptable : application d'IFRIC 21 « Droits ou taxes »	16
C. Notes relatives au compte de résultat	17
5 Chiffre d'affaires	17
6. Résultat opérationnel	17
7. Charges et produits financiers	18
8. Impôts sur les bénéfices	18
9. Résultat par action	18
D. Notes relatives au bilan	19
10. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	19
11. Immobilisations corporelles	20
12. Autres actifs financiers non courants	21
13. Capitaux propres	21
14. Paiements en actions	22
15. Provisions non courantes	22
16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	24
17. Informations relatives à l'endettement financier net	25
18. Informations relatives à la gestion des risques financiers	27
19. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	27
E. Autres notes	28
20. Transactions avec les parties liées	28
21. Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus	28
F. Événements postérieurs à la clôture	29

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015

Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014 ^(*)	Exercice 2014
CHIFFRE D'AFFAIRES	5	641,8	637,1	1 383,9
<i>dont :</i>				
<i>Chiffre d'affaires d'exploitation</i>		<i>607,6</i>	<i>593,3</i>	<i>1 283,6</i>
<i>Chiffre d'affaires - construction de nouvelles infrastructures en concession</i>		<i>34,1</i>	<i>43,8</i>	<i>100,3</i>
Produits des activités annexes		1,9	2,1	3,8
Charges opérationnelles	6	- 310,7	- 328,5	- 722,6
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉ		333,0	310,7	665,1
Paiements en actions (IFRS 2)	14	- 0,9	- 1,1	- 2,2
Résultat des sociétés mises en équivalence		0,0	0,0	0,0
Autres éléments opérationnels courants		0,0	0,1	0,2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		332,1	309,7	663,1
Éléments opérationnels non courants		7,0	- 0,1	- 0,1
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	6	339,1	309,6	663,0
Coût de l'endettement financier brut		- 55,6	- 56,9	- 115,2
Produits financiers des placements de trésorerie		1,4	1,6	2,9
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	7	- 54,1	- 55,3	- 112,3
Autres produits et charges financiers	7	- 3,1	- 3,4	- 11,5
Impôts sur les bénéfices	8	- 105,8	- 93,4	- 202,2
RÉSULTAT NET		176,0	157,6	337,0
Résultat net - Part des intérêts minoritaires		0,0	0,0	0,0
RÉSULTAT NET- Part du Groupe		176,0	157,6	337,0
RÉSULTAT NET par action <i>(en euros)</i> - Part du Groupe		43,4	38,8	83,0

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 « Droits ou taxes » et décrit en note B.4.

État du résultat global consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014 (*)	Exercice 2014
RÉSULTAT NET	176,0	157,6	337,0
Instruments financiers des sociétés contrôlées qualifiés de couverture de flux de trésorerie : <i>variations de juste valeur (**)</i>	-0,2	-0,2	-0,3
Écarts de conversion	0,1	0,0	0,3
Impôt (***)	0,1	0,1	0,1
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	0,0	-0,1	0,1
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	-2,0	-1,6	-1,9
Impôt	0,7	0,5	0,6
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	-1,3	-1,0	-1,2
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	-1,3	-1,1	-1,1
RÉSULTAT GLOBAL	174,7	156,5	335,9

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 « Droits ou taxes » et décrit en note B.4.

(**) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(***) Effets impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace)

Bilan consolidé actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	10	4 920,6	5 054,5	4 997,3
Goodwill		0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations incorporelles		0,0	1,3	1,3
Immobilisations corporelles du domaine concédé	11	361,1	371,9	374,1
Immobilisations corporelles	11	16,5	19,3	18,1
Participations dans les sociétés mises en équivalence		0,0	0,0	0,0
Autres actifs financiers non courants	12	94,6	104,8	112,2
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 392,7	5 551,8	5 503,0
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	16	1,8	2,0	1,1
Clients et autres débiteurs	16	89,5	94,4	86,1
Autres actifs courants d'exploitation	16	21,4	16,6	40,7
Autres actifs courants hors exploitation		0,0	0,0	0,0
Actifs d'impôt exigible		0,0	1,8	0,0
Autres actifs financiers courants	17	88,9	109,1	127,7
Actifs financiers de gestion de trésorerie	17	4,1	11,3	11,4
Disponibilités et équivalents de trésorerie	17	1 060,7	591,2	849,4
TOTAL ACTIFS COURANTS		1 266,4	826,4	1 116,3
TOTAL ACTIFS		6 659,1	6 378,2	6 619,3

Bilan consolidé passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2015	30/06/2014 ^(*)	31/12/2014
Capitaux propres				
Capital social		158,3	158,3	158,3
Réserves consolidées		2 314,7	1 978,1	1 990,6
Réserves de conversion		0,0	- 0,4	- 0,1
Résultat net de la période - Part du Groupe		176,0	157,6	337,0
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	13	- 2,5	- 0,8	- 1,1
CAPITAUX PROPRES - Part du Groupe		2 646,5	2 292,7	2 484,6
Intérêts minoritaires		0,0	0,0	0,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 646,5	2 292,7	2 484,6
Passifs non courants				
Provisions non courantes	15	20,4	18,0	17,9
Emprunts obligataires	17	2 290,7	2 303,4	2 310,7
Autres emprunts et dettes financières	17	926,2	978,9	948,5
Autres passifs non courants		1,9	2,7	1,5
Impôts différés passifs		211,5	230,4	223,2
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 450,7	3 533,3	3 501,9
Passifs courants				
Provisions courantes	16	243,6	226,9	239,8
Fournisseurs	16	30,6	22,1	27,1
Dettes sur immobilisations		24,4	32,4	42,6
Autres passifs courants d'exploitation		90,9	95,0	95,7
Passifs d'impôt exigible		12,2	0,0	12,2
Dettes financières courantes	17	160,3	175,7	215,6
TOTAL PASSIFS COURANTS		562,0	552,1	632,9
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		6 659,1	6 378,2	6 619,3

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 « Droits ou taxes » et décrit en note B.4.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014 (*)	Exercice 2014
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE LA PÉRIODE		176,0	157,6	337,0
Dotations aux amortissements	6	133,7	133,5	266,9
Dotations (reprises) nettes aux provisions		2,9	2,9	9,6
Paievements en actions et autres retraitements	14	- 1,1	- 0,9	- 1,6
Résultat sur cessions		- 6,7	0,3	0,7
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		0,0	- 0,1	- 0,1
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	7	54,1	55,3	112,3
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	8	105,8	93,4	202,2
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT avant coût de financement et impôts		464,8	442,0	927,0
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	16	- 3,1	- 5,3	10,9
Impôts payés		- 108,9	- 102,5	- 211,8
Intérêts financiers nets payés		- 72,3	- 74,8	- 111,4
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		0,0	0,0	0,0
FLUX DE TRÉSORERIE liés à l'activité	I	280,5	259,5	614,6
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		- 0,3	- 0,3	- 1,5
<i>Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		0,0	0,0	0,0
Investissements opérationnels (nets de cessions)		- 0,3	- 0,3	- 1,5
Cash-flow opérationnel		280,2	259,2	613,1
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)	10 - 11	- 60,5	- 64,1	- 130,3
Cash-flow libre (après investissements)		219,6	195,1	482,9
Dividendes reçus des sociétés non consolidées		0,0	0,1	0,1
Incidence nette des variations de périmètre		7,6	0,0	0,2
Autres		0,0	0,0	0,0
FLUX DE TRÉSORERIE liés aux opérations d'investissements	II	- 53,2	- 64,3	- 131,4
Dividendes payés aux actionnaires de Cofiroute SA	13	0,0	0,0	0,0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	17	0,0	1,5	1,5
Remboursements d'emprunts long terme	17	- 23,1	- 40,4	- 70,2
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		7,2	- 0,0	- 0,1
FLUX NETS DE TRÉSORERIE liés aux opérations de financement	III	- 15,9	- 38,9	- 68,8
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	I + II + III	211,4	156,3	414,4
Trésorerie nette à l'ouverture		849,4	434,7	434,7
Autres variations		0,0	0,1	0,3
TRÉSORERIE NETTE A LA CLÔTURE		1 060,7	591,2	849,4
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		- 7,2	0,0	0,1
(Émission) remboursement d'emprunts		23,1	38,9	68,7
Autres variations		18,0	19,4	- 1,0
VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	17	245,3	214,6	482,2
Endettement financier net en début de période		- 2 374,3	- 2 856,5	- 2 856,5
ENDETTEMENT FINANCIER NET EN FIN DE PÉRIODE		- 2 129,0	- 2 641,9	- 2 374,3

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 « Droits ou taxes » et décrit en note B.4.

Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux Propres - Part du Groupe								
	Capital social	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Résultat net	Total	Intérêts minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>								
CAPITAUX PROPRES 01/01/2014	158,3	1 688,7	- 0,5	0,3	302,4	2 149,3	0,0	2 149,3
Résultat net de la période					157,6	157,6		157,6
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres			0,0	- 1,1		- 1,1		- 1,1
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	0,0	0,0	0,0	- 1,1	157,6	156,5	0,0	156,5
Affectation de résultat et dividendes distribués		302,4			- 302,4	0,0		0,0
Paievements en actions		- 1,0				- 1,0		- 1,0
Variation de périmètre						0,0		0,0
Retraitement IFRIC 21		- 12,1				- 12,1		- 12,1
CAPITAUX PROPRES 30/06/2014 (*)	158,3	1 978,1	- 0,4	- 0,8	157,6	2 292,7	0,0	2 292,7
Résultat net de la période					179,4	179,4		179,4
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres			0,3	- 0,3		0,0		0,0
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	0,0	0,0	0,3	- 0,3	179,4	179,4	0,0	179,4
Affectation du résultat et dividendes distribués		0,0			0,0	0,0		0,0
Paievements en actions		0,3				0,3		0,3
Variation de périmètre		0,0			0,0	0,0		0,0
Retraitement IFRIC 21		12,1				12,1		12,1
CAPITAUX PROPRES 31/12/2014	158,3	1 990,6	- 0,1	- 1,1	337,0	2 484,6	0,0	2 484,6
Résultat net de la période					176,0	176,0		176,0
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres			0,1	- 1,4		- 1,3		- 1,3
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	0,0	0,0	0,1	- 1,4	176,0	174,7	0,0	174,7
Affectation de résultat et dividendes distribués		336,3			- 336,3	0,0		0,0
Paievements en actions		- 0,9				- 0,9		- 0,9
Variation de périmètre		0,6			- 0,6	0,0		0,0
Retraitement IFRIC 21		- 11,9				- 11,9		- 11,9
CAPITAUX PROPRES 30/06/2015	158,3	2 314,7	0,0	- 2,5	176,0	2 646,5	0,0	2 646,5

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 « Droits ou taxes » et décrit en note B.4.

Annexe aux comptes consolidés semestriels résumés

A. Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison du niveau élevé du trafic constaté au cours de la période estivale. De ce fait, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre ne peut être extrapolé sur l'ensemble de l'exercice. A titre d'exemple, au cours des dernières années, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentait environ 46 % à 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés au cours de la période.

B. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthode

1. Principes généraux

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2015 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 juillet 2015. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ils se réfèrent aux comptes consolidés annuels au 31 décembre 2014 présentés dans le rapport financier 2014, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2015.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2015.

Les principes comptables retenus au 30 juin 2015 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2014, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2015 (voir note C.1.1. « Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} Janvier 2015 »).

1.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2015

Les nouvelles normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2015, concernent uniquement l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes ». Les impacts sur les états financiers consolidés du Groupe liés à sa première application sont non significatifs et décrits en note B.4 Changement de méthode comptable : application d'IFRIC 21 « Droits ou taxes ».

1.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non applicables au 30 juin 2015

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2015 :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Améliorations annuelles, cycles 2010-2012 et 2012-2014.

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

2. Méthodes de consolidation

2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Cofiroute a cédé le 1^{er} janvier 2015 à VINCI Highways, les actions qu'elle détenait dans Cofiroute Participations, cédant par conséquent, ses filiales anglaises et ses filiales américaines.

Au 30 juin 2015, le périmètre de consolidation est constitué de la seule société Cofiroute.

Évolution du périmètre de consolidation

(en nombre de sociétés)	30/06/2015			30/06/2014			31/12/2014		
	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Intégration globale	1	1	0	6	2	4	6	2	4
Mise en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	1	0	6	2	4	6	2	4

2.2. Opérations intragroupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

2.3. Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné. Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global.

2.4. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change en résultant sont reconnus en résultat.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations concernant les éléments suivants :

- évaluation retenue pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur.

3.2. Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers de gestion de trésorerie et les actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (instruments de dette et prêts et créances au coût amorti notamment) sont communiquées en annexe en note D.18 « Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable ».

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, si absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre l'évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains actifs financiers disponibles à la vente et emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne. Ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré-à-gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2015 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2015 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2014. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues sur le 1^{er} semestre 2015 (taux d'actualisation) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

4. Changement de méthode comptable : application d'IFRIC 21 « Droits ou taxes »

L'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes » précise les modalités de reconnaissance, au passif du bilan consolidé, des impôts et taxes entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ». Elle clarifie notamment les rythmes de comptabilisation qu'il convient d'associer à ces prélèvements et se fonde généralement pour cela sur leur fait générateur légal. L'interprétation IFRIC 21 ne traite pas en revanche de la contrepartie à enregistrer au titre du passif.

Au sein de Cofiroute, l'application de cette interprétation s'est principalement traduite par la modification du rythme de reconnaissance de trois droits ou taxes en vigueur en France auparavant constatées prorata temporis au cours de chaque arrêté intermédiaire : la taxe foncière, la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et la redevance domaniale des sociétés concessionnaires d'autoroutes. Les deux premières taxes sont désormais intégralement comptabilisées au passif du bilan (contrepartie résultat) le 1^{er} janvier alors que la redevance domaniale est dorénavant enregistrée dans son intégralité au 1^{er} juillet.

L'interprétation IFRIC 21 étant d'application rétrospective, les états financiers consolidés du Groupe présentés au titre du 30 juin 2014 ont été modifiés selon ces nouvelles dispositions. Le résultat opérationnel sur activité et le résultat net du 1^{er} semestre 2014 ont ainsi été ajustés pour des montants nets positifs respectivement de 19,5 millions d'euros et de 12,1 millions d'euros. Les impacts sur le bilan consolidé au 30 juin 2014: diminution des réserves consolidées pour un montant d'environ 12,1 millions d'euros après impôts.

L'application d'IFRIC 21 n'a pas d'incidence sur le compte de résultat de l'exercice 2014. Les impacts d'IFRIC 21 sur le bilan consolidé du 31 décembre 2014 sont peu significatifs. Celui-ci n'a, en conséquence, pas été retraité.

C. Notes relatives au compte de résultat

5. Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	Exercice 2014
Chiffre d'affaires - Recettes de péage	601,2	581,1	1 257,3
Chiffre d'affaires - Autres	6,4	12,3	26,3
CHIFFRE D'AFFAIRES D'EXPLOITATION	607,6	593,3	1 283,6
Chiffre d'affaires - construction de nouvelles infrastructures en concession	34,1	43,8	100,3
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	641,8	637,1	1 383,9

La progression de 3,5 % de la recette péage traduit une croissance de 2,2 % du trafic du réseau interurbain (véhicules légers + 2,3 %, poids lourds + 1,7 %), un impact positif du duplex A86 de + 0,6 % et des effets tarifaires de + 0,6 %.

6. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014 (*)	Exercice 2014
CHIFFRE D'AFFAIRES	641,8	637,1	1 383,9
dont:			
<i>Chiffre d'affaires d'exploitation</i>	<i>607,6</i>	<i>593,3</i>	<i>1 283,6</i>
<i>Chiffre d'affaires - construction de nouvelles infrastructures en concession</i>	<i>34,1</i>	<i>43,8</i>	<i>100,3</i>
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	1,9	2,1	3,8
Charges de construction	- 34,1	- 43,8	- 100,3
Achats consommés	- 4,6	- 4,2	- 10,9
Services extérieurs	- 31,2	- 32,6	- 65,6
Impôts et taxes	- 57,2	- 56,5	- 159,6
Charges de personnel	- 48,4	- 54,0	- 104,6
Autres produits et charges opérationnels	- 0,2	- 0,1	- 0,6
Dotations aux amortissements	- 133,7	- 133,5	- 266,9
Dotations nettes aux provisions et autres	- 1,1	- 3,8	- 14,1
CHARGES OPÉRATIONNELLES D'EXPLOITATION	- 310,7	- 328,5	- 722,5
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉ	333,0	310,7	665,1
<i>% du chiffre d'affaires (**)</i>	<i>54,8%</i>	<i>52,4%</i>	<i>51,8%</i>
Paiements en actions (IFRS 2)	- 0,9	- 1,1	- 2,2
Autres éléments opérationnels courants	0,0	0,1	0,2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	332,1	309,7	663,1
Autres éléments opérationnels non courants	7,0	- 0,1	- 0,1
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	339,1	309,6	663,0
<i>% du chiffre d'affaires (**)</i>	<i>55,8%</i>	<i>52,2%</i>	<i>51,7%</i>

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 « Droits ou taxes » et décrit en note B.4.
(**) % calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) correspond à la mesure de la performance opérationnelle du Groupe avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), et d'autres éléments opérationnels courants et non courants.

Le résultat opérationnel courant est un indicateur destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2).

Les autres éléments opérationnels non courants correspondent à l'impact de la cession de Cofiroute Participations à VINCI Highways au 1^{er} janvier 2015.

7. Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014	Exercice 2014
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	-55,6	-56,9	-115,2
Produits financiers des placements de trésorerie	1,4	1,6	2,9
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-54,1	-55,3	-112,3
Coûts d'emprunts immobilisés	0,0	0,0	0,0
Coûts d'actualisation	-3,1	-3,3	-11,5
Résultat de change	0,0	0,0	0,0
AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-3,1	-3,4	-11,5

Au 1^{er} semestre 2015, le coût de l'endettement financier net s'élève à 54,1 millions d'euros, en baisse de 1,2 million d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2014 (55,3 millions d'euros). Cette amélioration d'un semestre à l'autre s'explique principalement par des remboursements de dettes dans un contexte de baisse des taux.

Les autres charges financières comprennent les coûts d'actualisation pour un montant de - 3,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015. Ceux-ci portent essentiellement sur les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés à hauteur de - 2,9 millions d'euros (- 3,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014) et les provisions pour engagements de retraite à hauteur de - 0,2 million d'euros (-0,3 million d'euros au 30 juin 2014).

8. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 105,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, contre 93,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014.

Le taux effectif d'impôt reste quasi stable à 37,5 % au 1^{er} semestre 2015 contre 37,2 % au 1^{er} semestre 2014.

9. Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est de 4 058 516 sans changement au cours des derniers exercices. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions à prendre en considération pour le calcul du résultat par action, de base et dilué, en 2015 et en 2014, est de 4 058 516. Le résultat par action est présenté au sein du compte de résultat consolidé de la période.

D. Notes relatives au bilan

10. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

10.1. Ventilation des immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	Coût des infrastructures en service	Avances et encours	Total
Valeur brute			
Au 01/01/2014	7 816,0	125,4	7 941,4
Acquisitions de la période	23,5	76,8	100,3
Autres mouvements	93,2	- 96,1	- 2,9
	7 932,7	106,1	8 038,8
Subventions reçues	- 6,4	0,0	- 6,4
Au 31/12/2014	7 926,3	106,1	8 032,4
Acquisitions de la période	1,7	32,5	34,1
Sorties de la période	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements	36,7	- 37,9	- 1,2
	7 964,7	100,7	8 065,3
Subventions reçues	- 2,5	0,0	- 2,5
Au 30/06/2015	7 962,2	100,7	8 062,8
Amortissements et pertes de valeur			
Au 01/01/2014	- 2 823,0		- 2 823,0
Amortissements de la période	- 211,7		- 211,7
Autres mouvements	- 0,4		- 0,4
Au 31/12/2014	- 3 035,1		- 3 035,1
Amortissements de la période	- 107,0		- 107,0
Autres mouvements	- 0,2		- 0,2
Au 30/06/2015	- 3 142,3		- 3 142,3
Valeur nette			
Au 01/01/2014	4 993,0	125,4	5 118,4
Au 31/12/2014	4 891,2	106,1	4 997,3
Au 30/06/2015	4 819,9	100,7	4 920,6

Les acquisitions du 1^{er} semestre s'élèvent à 34,1 millions d'euros (contre 43,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014). Elles correspondent essentiellement aux investissements réalisés par Cofiroute dans le cadre de ses contrats de concession.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 32,5 millions d'euros au 30 juin 2015.

10.2. Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Obligations contractuelles liées aux contrats de concession

Dans le cadre des contrats de concession qu'il a conclus, Cofiroute s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné à exploiter, en tant que société concessionnaire.

Au 30 juin 2015, le montant d'engagements d'investissements prévus, dans le cadre des contrats de concession, est de 552,8 millions d'euros.

11. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations corporelles du domaine concédé	Terrains	Agencements	Matériels, installations techniques et autres	Total
Valeur brute					
Au 01/01/2014	771,9	1,2	9,4	34,2	816,7
Acquisitions de la période	38,8	0,0	0,6	0,9	40,3
Sorties de la période	- 3,1	- 0,0	- 0,0	- 0,0	- 3,1
Autres mouvements	0,7	- 0,0	0,7	1,0	2,4
Au 31/12/2014	808,3	1,1	10,7	36,1	856,3
Acquisitions de la période	11,1	0,0	0,0	0,3	11,4
Sorties de la période	- 4,2	- 0,0	0,0	- 0,0	- 4,2
Autres mouvements	0,5	- 0,0	0,2	- 0,0	0,7
Au 30/06/2015	815,7	1,1	10,9	36,3	864,1
Amortissements et pertes de valeur					
Au 01/01/2014	- 387,0		- 1,9	- 23,2	- 412,1
Amortissements de la période	- 50,3		- 1,7	- 3,0	- 54,9
Sorties de la période	3,0		0,0	0,0	3,0
Autres mouvements	0,0		0,0	- 0,0	- 0,0
Au 31/12/2014	- 434,3		- 3,6	- 26,2	- 464,1
Amortissements de la période	- 24,5		- 0,9	- 1,4	- 26,7
Sorties de la période	4,1		0,0	0,0	4,1
Autres mouvements	0,0		0,0	0,2	0,2
Au 30/06/2015	- 454,6		- 4,5	- 27,4	- 486,5
Valeur nette					
Au 01/01/2014	385,0	1,2	7,5	10,9	404,6
Au 31/12/2014	374,1	1,1	7,1	9,8	392,2
Au 30/06/2015	361,1	1,1	6,4	8,9	377,6

12. Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Actifs disponibles à la vente	0,0	0,1
Autres actifs financiers non courants	0,0	0,0
Juste valeur des instruments dérivés actifs non courants ^(*)	94,6	112,1
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	94,6	112,2

(*) Voir note E.18 : « informations relatives à la gestion des risques financiers »

Les instruments dérivés actifs correspondent à des swaps de taux d'intérêt qualifiés de couverture de juste valeur d'emprunts obligataires. La baisse de leur juste valeur sur le premier semestre 2015 (compensée par une réévaluation symétrique des éléments couverts) est liée à la hausse des taux d'intérêts observée sur la période.

13. Capitaux propres

13.1. Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Couverture de flux de trésorerie		
Réserve à l'ouverture	1,9	2,2
Variations de juste valeur de la période	0,0	0,0
Éléments de juste valeur constatés en résultat	- 0,2	- 0,3
RÉSERVE BRUTE AVANT EFFET D'IMPÔT À LA CLÔTURE	1,7	1,9
RÉSERVE BRUTE AVANT EFFET D'IMPÔT À LA CLÔTURE (Éléments recyclables en résultat)	1,7	1,9
Effet d'impôt associé	- 0,6	- 0,7
RÉSERVE NETTE D'IMPÔT (Éléments recyclables en résultat)	1,1	1,2
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		
Réserve à l'ouverture	- 3,6	- 1,7
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	- 2,0	- 1,9
RÉSERVE BRUTE AVANT EFFET D'IMPÔT À LA CLÔTURE	- 5,6	- 3,6
RÉSERVE BRUTE AVANT EFFET D'IMPÔT À LA CLÔTURE (Éléments non recyclables en résultat)	- 5,6	- 3,6
Effet d'impôt associé	1,9	1,2
RÉSERVE NETTE D'IMPÔT (Éléments non recyclables en résultat)	- 3,7	- 2,3
TOTAL DES ÉLÉMENTS CONSTATÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	- 3,8	- 1,6
Effet d'impôt associé	1,3	0,6
RÉSERVE NETTE D'IMPÔT	- 2,5	- 1,1

13.2. Dividendes

Cofiroute n'a procédé à aucun versement de dividende sur l'exercice 2014 et sur le 1^{er} semestre 2015.

14. Paiements en actions

Les salariés Cofiroute bénéficient du plan d'épargne Groupe et, certains, de plans d'actions gratuites octroyés par la société mère VINCI. La charge globale comptabilisée au 30 juin 2015 au titre des paiements en actions s'est élevée à 0,9 million d'euros dont 0,4 million d'euros au titre du plan d'épargne Groupe.

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale. En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement plafonné à 2 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- Durée de la période de souscription : 4 mois ;
- Durée de la période d'indisponibilité : 5 ans à compter de la fin de période de souscription.

15. Provisions non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Provisions pour engagements de retraite	15.1	17,3	14,9
Autres provisions non courantes	15.2	3,0	3,0
PROVISIONS NON COURANTES		20,4	17,9

15.1. Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élevaient à 17,8 millions d'euros au 30 juin 2015 (dont 17,3 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2015 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2015 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2014.

Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi (taux d'actualisation) intervenues sur le 1^{er} semestre 2015 sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

15.2. Autres provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2015 et de l'exercice 2014, les provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
<i>(en millions d'euros)</i>							
01/01/2014	7,7	1,2	- 2,0	- 0,5	0,0	- 1,7	4,6
Autres avantages du personnel	5,9		- 1,4				4,5
Risques financiers	0,0						0,0
Autres risques	2,7			- 2,5			0,2
Actualisation provisions non courantes							
Reclassement part à moins d'un an	- 4,0					2,3	- 1,7
31/12/2014	4,6	0,0	- 1,4	- 2,5	0,0	2,3	3,0
Autres avantages du personnel	4,5		- 0,5				4,0
Risques financiers	0,0						0,0
Autres risques	0,2	0,0	0,0	0,0	- 0,1		0,2
Actualisation provisions non courantes							
Reclassement part à moins d'un an	- 1,7					0,5	- 1,1
30/06/2015	3,0	0,0	- 0,5	0,0	- 0,1	0,5	3,0

Autres avantages du personnel

Au 30 juin 2015, les provisions pour autres avantages du personnel concernent essentiellement les provisions relatives aux accords de cessation anticipée d'activité des travailleurs salariés (CATS).

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages.

16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

16.1. Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	Variations 2015 - 2014	
			Liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,8	1,1	0,7	0,0
Clients et autres débiteurs	89,5	86,1	3,4	0,0
Autres actifs courants d'exploitation	21,4	40,7	- 0,9	- 18,3
STOCKS ET CRÉANCES D'EXPLOITATION I	112,7	127,9	3,2	- 18,3
Fournisseurs	- 30,6	- 27,1	- 3,5	0,0
Autres passifs courants d'exploitation	- 89,3	- 93,8	7,4	- 2,9
FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION II	- 119,9	- 120,9	3,9	- 2,9
Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes) I + II	- 7,2	7,0	7,1	- 21,3
PROVISIONS COURANTES	- 243,6	- 239,8	- 4,0	0,2
<i>dont la part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>0,0</i>	<i>- 0,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,2</i>
Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)	- 250,8	- 232,8	3,1	- 21,1

16.2. Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2015 et de l'exercice 2014, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Variation de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
01/01/2014	207,9	43,7	- 26,4	- 6,1	- 0,0	1,8	220,9
Remises en état	0,8	0,1	- 0,5	- 0,1			0,3
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	216,9	46,9	- 21,4	- 7,7			234,8
Autres risques	0,9	4,0	- 0,1	- 0,2			4,5
Reclassement part à moins d'un an	2,3					- 2,2	0,2
31/12/2014	220,9	51,0	- 22,1	- 7,9	0,0	- 2,2	239,8
Remises en état	0,3			- 0,2			0,1
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	234,8	14,8	- 8,2	- 2,0			239,3
Autres risques	4,5	0,0	- 0,3	- 0,2			4,2
Reclassement part à moins d'un an	0,2					- 0,2	0,0
30/06/2015	239,8	14,8	- 8,5	- 2,4	0,0	- 0,2	243,6

Les provisions courantes, rattachées directement au cycle d'exploitation, s'élèvent au 30 juin 2015 à 243,6 millions d'euros (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) contre 239,8 millions d'euros au 31 décembre 2014. Les provisions courantes correspondent principalement aux provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

17. Informations relatives à l'endettement financier net

17.1 Endettement financier net

Au 30 juin 2015, l'endettement financier net s'établit à -2 129,0 millions d'euros en diminution de 245,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2014.

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)		30/06/2015					31/12/2014				
		Non Courant	Réf.	Courant (*)	Réf.	Total	Non Courant	Réf.	Courant (*)	Réf.	Total
Instruments Financiers évalués au coût amorti	Emprunts obligataires	-2 290,7	(1)	-33,5	(3)	-2324,3	-2 310,7	(1)	-61,8	(3)	-2 372,5
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	-926,2	(2)	-57,8	(3)	-984,1	-948,5	(2)	-59,9	(3)	-1 008,4
	DETTES FINANCIERES LONG TERME (**)	-3 216,9		-91,4		-3 308,3	-3 259,2		-121,7		-3 380,9
	Autres dettes financières courantes										
	Découverts bancaires										
	I - DETTES FINANCIERES BRUTES	-3 216,9		-91,4		-3 308,3	-3 259,2		-121,7		-3 380,9
	<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>-94,6</i>				<i>-94,6</i>	<i>-112,1</i>				<i>-112,1</i>
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie			4,1	(4)	4,1			11,4	(4)	11,4
	Equivalents de trésorerie			1 045,5	(5)	1 045,5			830,3	(5)	830,3
	Disponibilités			15,2	(5)	15,2			19,1	(5)	19,1
	II - ACTIFS FINANCIERS	0,0		1 064,8		1 064,8	0,0		860,7		860,7
Dérivés	Instruments dérivés passifs	0,0	(2)	-68,9	(3)	-68,9	0,0	(2)	-93,9	(3)	-93,9
	Instruments dérivés actifs	94,6	(6)	88,9	(7)	183,4	112,1	(6)	127,7	(7)	239,8
	III - INSTRUMENTS DERIVES	94,6		19,9		114,5	112,1		33,8		145,9
	ENDETTEMENT FINANCIER NET (I + II + III)	-3 122,4		993,4		-2 129,0	-3 147,1		772,8		-2 374,3

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) Y compris la part à moins d'un an.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires (non courants)	(1)	-2 290,7	-2 310,7
Autres emprunts et dettes financières long terme	(2)	-926,2	-948,5
Dettes financières courantes	(3)	-160,3	-215,6
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(4)	4,1	11,4
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(5)	1 060,7	849,4
Instruments dérivés actifs non courants	(6)	94,6	112,1
Instruments dérivés actifs courants	(7)	88,9	127,7
ENDETTEMENT FINANCIER NET		-2 129,0	-2 374,3

Les instruments dérivés actifs / passifs sont présentés au bilan, selon leur maturité et leur qualification comptable, en autres actifs financiers non courants / dettes financières courantes pour la part à plus d'un an et en autres actifs / passifs financiers courants pour la part à moins d'un an.

Les instruments dérivés actifs / passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en autres actifs financiers non courants / dettes financières courantes quelque soient leurs maturités.

17.2. Ressources et liquidités

Au 30 juin 2015, le Groupe disposait d'un montant de 1 564,8 millions d'euros de ressources disponibles dont 1 064,8 millions d'euros de trésorerie nette gérée et 500 millions d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées.

Echéancier des dettes financières

Au 30 juin 2015, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 4,4 ans (contre 5 ans au 31 décembre 2014).

Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
EQUIVALENTS DE TRESORERIE	1 045,5	830,3
<i>Solde des comptes courants de trésorerie</i>	244,8	429,1
<i>Dépôts à terme</i>	800,7	401,3
DISPONIBILITES	15,2	19,1
TRESORERIE NETTE	1 060,7	849,4
ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRESORERIE	4,1	11,4
<i>Comptes à terme</i>	4,1	11,4
TRESORERIE NETTE GEREE	1 064,8	860,7

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires) et des comptes à terme. Ils sont évalués à la juste valeur : la variation entre deux périodes étant comptabilisée en résultat.

Les placements (« actifs financiers de gestion de trésorerie » et « équivalents de trésorerie ») sont gérés avec une prise de risque limitée sur le capital et font l'objet d'un contrôle de la performance et des risques associés.

L'essentiel de la trésorerie est placé auprès de VINCI Autoroutes en compte courant et sous forme de dépôts à terme dans le cadre d'une convention de trésorerie. Les autres actifs financiers de gestion de trésorerie correspondent aux valeurs mobilières de placement nanties dans le cadre de l'épargne salariale.

Ligne de crédit bancaire

Cofiroute dispose d'une ligne de crédit revolver de 500 millions d'euros dont l'échéance a été prorogée à mai 2020 assortie d'une option d'extension d'un an.

Billets de trésorerie

Cofiroute dispose d'un programme de billets de trésorerie de 450 millions d'euros noté A-2 par Standard & Poor's, non utilisé au 30 juin 2015.

Covenants financiers

Les contrats de financement de Cofiroute (emprunts obligataires, bancaires et ligne de crédit) ne comportent pas de cas de défaut définis par référence à des covenants financiers. Les conditions financières de la ligne de crédit bancaire de 500 millions d'euros sont déterminées en fonction d'un ratio de levier financier.

Par ailleurs, certains contrats de financement prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

Notation de crédit

Au 30 juin 2015, Cofiroute dispose de la notation de crédit de Standard & Poor's suivante :

À long terme : A- perspective stable

À court terme : A-2

18. Informations relatives à la gestion des risques financiers

L'exposition aux risques financiers au 30 juin 2015 est restée inchangée par rapport à celle du 31 décembre 2014 décrite en note C.17 du rapport financier 2014 publié le 27 février 2015.

19. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2015

	CATÉGORIES COMPTABLES							JV			
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur (option JV)	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
<i>(en millions d'euros)</i>											
Titres de participation non cotés							0,0				0,0
I - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS							0,0				0,0
II - INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS	80,5	103,0					183,4		183,4		183,4
Actifs financiers de gestion de trésorerie			4,1				4,1	4,1			4,1
Equivalents de trésorerie			1 045,5				1 045,5	1 045,5			1 045,5
Disponibilités			15,2				15,2	15,2			15,2
III - ACTIFS FINANCIERS COURANTS			1 064,8				1 064,8	1 064,8			1 064,8
TOTAL ACTIF	80,5	103,0	1 064,8	0,0	0,0	0,0	1 248,2	1 064,8	183,4	0,0	1 248,2
Emprunts obligataires						-2 324,3	-2 324,3	-2 589,6	-11,1		-2 600,7
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						-984,1	-984,1		-985,2		-985,2
IV - DETTES FINANCIERES LONG TERME						-3 308,3	-3 308,3	-2 589,6	-996,2		-3 585,8
V - INSTRUMENTS DERIVES PASSIFS	-68,9						-68,9		-68,9		-68,9
Autres dettes financières courantes							0,0				0,0
VI - PASSIFS FINANCIERS COURANTS							0,0				0,0
TOTAL PASSIF	-68,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-3 308,3	-3 377,2	-2 589,6	-1 065,2	0,0	-3 654,8
VALEUR COMPTABLE DES CATEGORIES	11,5	103,0	1 064,8	0,0	0,0	-3 308,3	-2 129,0	-1 524,8	-881,8	0,0	-2 406,5

31/12/2014

	CATÉGORIES COMPTABLES						JV				
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur (option JV)	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
(en millions d'euros)											
Titres de participation non cotés				0,1			0,1			0,1	0,1
I - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS				0,1			0,1			0,1	0,1
II - INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS	109,2	130,6					239,7		239,7		239,7
Actifs financiers de gestion de trésorerie			11,4				11,4	11,4			11,4
Equivalents de trésorerie			830,3				830,3	830,3			830,3
Disponibilités			19,1				19,1	19,1			19,1
III - ACTIFS FINANCIERS COURANTS			860,7				860,7	860,7			860,7
TOTAL ACTIF	109,2	130,6	860,7	0,1	0,0	0,0	1 100,6	860,7	239,7	0,1	1 100,6
Emprunts obligataires						-2 372,5	-2 372,5	-2 671,0	-13,1		-2 684,1
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						-1 008,4	-1 008,4		-1 008,7		-1 008,7
IV - DETTES FINANCIERES LONG TERME						-3 380,9	-3 380,9	-2 671,0	-1 021,8		-3 692,8
V - INSTRUMENTS DERIVES PASSIFS	-93,8						-93,8		-93,8		-93,8
Autres dettes financières courantes							0,0				0,0
VI - PASSIFS FINANCIERS COURANTS							0,0				0,0
TOTAL PASSIF	-93,8	0,0	0,0	0,0	0,0	-3 380,9	-3 474,7	-2 671,0	-1 115,6	0,0	-3 786,7
VALEUR COMPTABLE DES CATEGORIES	15,3	130,6	860,7	0,1	0,0	-3 380,9	-2 374,1	-1 810,3	-875,9	0,1	-2 686,1

E. Autres notes

20. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec le groupe VINCI et autres parties liées (essentiellement des sociétés dans lesquelles Cofiroute détenait une participation jusqu'à leur cession le 01/01/2015). Ces transactions s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au 1^{er} semestre 2015, il n'y a pas eu de modification significative dans la nature des transactions avec les parties liées du groupe VINCI par rapport au 31 décembre 2014.

21. Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession figurent en note D.10.2 « Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement ».

Obligations contractuelles liées aux contrats de concession

Le début du premier semestre 2015 a été marqué par la décision du gouvernement français de geler l'application de la hausse des péages prévue contractuellement le 1er février 2015.

Les sociétés concessionnaires se sont ainsi trouvées dans l'obligation d'engager des procédures contentieuses visant à contester la légalité de cette mesure et à demander la réparation du préjudice subi.

Les discussions engagées en 2012 relatives au Plan de relance autoroutier par les sociétés concessionnaires avec l'Etat concédant se sont toutefois poursuivies en parallèle. Elles ont abouti à la signature d'un protocole le 9 avril 2015 avec la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Outre la mise en œuvre du Plan de relance autoroutier, qui avait obtenu un avis positif de la Commission Européenne le 28 octobre 2014 suite à sa notification en mai 2014, ce protocole intègre des mesures en faveur d'une meilleure transparence dont la traduction sera effective après l'adoption de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi « Macron ».

Le protocole détaille par ailleurs les modalités de compensation du « gel » des tarifs de 2015 et de la hausse de la redevance domaniale intervenue en 2013.

Il stipule enfin la mise en place de dispositions visant à encadrer la rentabilité des sociétés concessionnaires, notamment au travers de mesures en faveur du financement d'investissements sur le territoire français.

Cet accord a été traduit dans des avenants aux contrats de concession des différentes sociétés concernées qui seront publiés au Journal Officiel après avis du Conseil d'État.

Cet accord n'a aucune incidence sur les comptes consolidés au 30 juin.

Autres obligations contractuelles

Les engagements relatifs aux contrats de location simple s'élèvent à 15,8 millions d'euros au 30 juin 2015 et concernent pour l'essentiel les contrats de locations immobilières. Ces engagements s'analysent par échéance de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Locations simples	15,8	4,0	11,8	0,0

F. Événements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture des comptes au 30 juin 2015, il n'est pas survenu d'événement significatif justifiant une référence en événements postérieurs à la clôture.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015

COFIROUTE
Société anonyme
Siège social : 12-14 rue Louis Blériot - 92506 Rueil-Malmaison Cedex

Capital social : € 158 282 124

Mesdames Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société COFIROUTE, relatifs à la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note B4 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application au 1er janvier 2015 de l'Interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes ».

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 juillet 2015.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Xavier FOURNET
Associé

Deloitte & Associés

Mansour BELHIBA
Associé

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés intermédiaires résumés, présentés dans le rapport financier semestriel, sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Cofiroute et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 2 à 5) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Marc BOURON
Directeur général



Siège social
12, rue Louis Blériot
CS 30035
92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 55 94 70 00
www.vinci-autoroutes.com